



« L'E-santé se pratique-t-elle dans le secteur de la santé mentale en province de Luxembourg ? »

E-santé 2023

Introduction

Qu'est-ce que la Plate-Forme de Concertation
en Santé Mentale?

Est-ce que le secteur de la santé mentale en province de Luxembourg a recours à L'E-santé?



- *L'E-santé s'est surtout développée pendant la période de Covid-19:*

- Téléconsultations;
- Réunions d'équipe en visio;
- Programme et agenda des activités proposés aux patients quotidiennement via une application;
- Programmes informatiques;
- Réseaux sociaux ;
- Gestion des agendas.

Quelques exemples:

- Boite à outils : « Valorisation des initiatives inspirantes »

- Collaboration CRéSaM, Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale et réseaux.
- La plate-forme et les réseaux ont fait remonter les initiatives du terrain.
- Ils ont dressé une liste (non exhaustive) d'initiatives inspirantes développées dans le contexte de la crise sanitaire.
- Initiatives telles que: Webinaires et capsules vidéos (ex: Adaptation de formations au format numérique vidéo par le SPAD réso-Aînés), émissions radios, utilisation des réseaux sociaux (ex: Club thérapeutique d'Arlon), création de site internet dédié (ex: développement d'activités ludiques « online » pour des résidents par l'IHP d'Aubange)



<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/07/Valorisation-des-initiatives-inspirantes.pdf>

- Le club thérapeutique d'Arlon:

- Club thérapeutique virtuel (FB - activités à faire chacun chez soi)
Outil encore exploité depuis lors - cadre bien précis - outil d'information à destination des usagers.
- Atelier média: Apprentissage des bons gestes et d'une maîtrise de la technologie.
- Programme d'activités (chaque mois).
- Partage de photos.
- Création d'un outil: communication et partage de données pour l'équipe.

Les retours des services

Points positifs:

- Laisser le **choix** aux patients entre une consultation visio/présentiel;
- Le patient dans **son environnement** propre/personnel;
- Maintenir **le lien**

Points négatifs:

- **Fracture numérique**
- Perte de **relation communautaire**, perte du lien.
- Risque de **piratage** (accès informations confidentielles)
- Perte des déplacements / des démarches / des **prises d'initiatives**. Le déplacement fait partie du travail thérapeutique.



Questionnements d'ordre
éthique soulevés?

Point de vue éthique...

- Questionnement sur les consultations internet.
- Questionnement sur la vie privée et la liberté.
- Questionnement sur l'accessibilité.

Conclusion

- Nous pouvons remarquer que le secteur de la santé mentale en province de Luxembourg n'en est qu'aux prémices quant à l'E-santé. La Covid-19 a fait accélérer les choses. Il y a encore beaucoup de questionnements et de réticences de la part du secteur quant à l'utilisation de l'E-santé.
- Par contre, nous remarquons une certaine curiosité de la part des professionnels qui restent ouverts à toute possibilité si celle-ci s'avère utile pour leur pratique ou pour leur patientèle.



Merci de votre
attention...
